



# PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Affaire suivie par : Marion Delolme  
Unité Départementale de l'Isère  
Pôle Risques Technologiques  
Tel : 04 76 63 34 12  
Courriel : marion.delolme@developpement-durable.gouv.fr

Grenoble, le

N. Ref : 2021 – Is 202 RT

**OBJET :** *Visite d'inspection du 29 mars 2021*  
**PJ :** *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé un contrôle de votre établissement situé sur la commune de Salaise-sur-Sanne le 29 mars 2021. Cette visite d'inspection portait sur les suites des inspections risques accidentels réalisées en 2020 et sur le respect de l'AP N°DDPP-IC-2018-09-14 du 17 septembre 2018.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport que je transmets à monsieur le préfet du département de l'Isère.

Cette visite d'inspection a mis en exergue les non-conformités détaillées dans le rapport joint, elle a été également l'occasion de formuler des observations.

Je vous saurai gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum de 1 mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'actions visant à remédier aux non-conformités constatées et à répondre aux observations formulées. Ce plan d'actions devra respecter les délais mentionnés dans le rapport ci-joint.

Sauf réserve de votre part motivée sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L.125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

**Monsieur Jean-Claude BATTAGLIA**  
**Directeur de la société TREDI**  
**519 rue Denis Papin – ZI Portuaire**  
**38150 SALAISE SUR SANNE**

Copies : MDe, chrono RT, PRICAE